

Réponse du Conseil administratif du 15 février 2023 à la motion du 11 novembre 2015 de M^{mes} et MM. Brigitte Studer, Vera Figurek, Tobias Schnebli, Sandrine Burger, Grégoire Carasso, Laurence Corpataux, Christina Kitsos, Maria Vittoria Romano, Alia Chaker Mangeat et Lionel Ricou: «Un prix «Femme exilée, femme engagée».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que la Ville de Genève a soutenu entre 2003 et 2012 le prix «Femme exilée, femme engagée» créé par M^{me} Alba Viotto, ancienne directrice de l'Ecole d'infirmières et infirmiers en psychiatrie, en organisant une cérémonie de remise de prix symboliques ainsi qu'une conférence de presse au Palais Eynard;
- que le but de ce prix était de rendre publiquement hommage aux femmes exilées et de faire connaître largement leurs grandes qualités de courage, de résilience, de créativité et d'engagement;
- que ce prix, attribué chaque année à des femmes ayant surmonté de manière constructive la souffrance liée à l'exil, permettait de faire connaître des trajectoires d'intégration, de mettre en avant des modèles stimulants et de donner une image positive de l'apport des femmes étrangères à Genève;
- que, à la suite du décès de M^{me} Viotto, cette tradition n'a pas continué,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif que la Ville de Genève soutienne très activement toute initiative qui reprenne le flambeau de l'organisation d'un prix «Femme exilée, femme engagée».

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le prix «Femme exilée, femme engagée» a été créé par M^{me} Alba Viotto en 2002 pour présenter une image des femmes migrantes différente et plus positive que celle que les stéréotypes liés à la migration et au genre mettent généralement en avant. Plutôt que de les concevoir uniquement comme des victimes, dépendantes et incapables de la moindre initiative, il permettait de mettre en avant le potentiel des femmes migrantes en partant du principe qu'elles sont actrices de leur propre vie et qu'elles agissent quotidiennement pour elles-mêmes ainsi que pour leur entourage ou leur communauté.

Durant onze ans, le prix a ainsi été décerné à des femmes dont le parcours de vie a été marqué à la fois par la migration et l'engagement. Plus de 80 femmes

migrantes habitant en Suisse romande ont ainsi reçu un prix, à titre individuel ou pour leur association. Quelques prix d'honneur ont également été distribués à des femmes non-migrantes mais engagées à leurs côtés.

Dès 2003 et jusqu'en 2012, le prix était soutenu symboliquement par la Ville de Genève. Après le décès de M^{me} Alba Viotto, l'organisation du prix n'a pas été reconduite, par manque de ressources associatives pour poursuivre ce projet.

Fin 2015, la motion M-1202 a été déposée. Elle demandait que la Ville reprenne le flambeau de l'organisation du prix «Femme exilée, femme engagée». La commission de la cohésion sociale et de la jeunesse a été chargée de l'examen de cette motion. Elle a rendu un rapport fin novembre 2017, après avoir notamment auditionné les motionnaires ainsi que la conseillère administrative en charge de l'égalité et de la diversité, M^{me} Sandrine Salerno, et le Service Agenda 21 – Ville durable (A21).

Lors de sa séance du 28 octobre 2020, le Conseil municipal a accepté une version amendée de la motion, demandant à la Ville de soutenir toute initiative qui reprenne le flambeau de l'organisation d'un prix «Femme exilée, femme engagée».

A ce jour, aucune initiative allant dans le sens d'une reprise de ce prix ne s'est rapprochée de la Ville. Si un projet devait à l'avenir émerger du réseau associatif pour aller dans ce sens, les services municipaux concernés lui accorderont toute l'attention nécessaire.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez